

---

### Société Nationale des Habitations à Bon Marché Fête du Bouquet à Contern

---

#### Présentation de la Société

Constituée en 1919, la Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a. (SNHBM) exerce une activité de promoteur social à travers le pays entier.

Les logements construits se caractérisent par un rapport qualité-prix particulièrement avantageux. Ils sont vendus à des personnes qui ne sont pas propriétaires d'un autre logement, qui habiteront elles-mêmes le logement et qui répondent à certaines conditions de revenu.

Toutes les habitations sont vendues sous le régime du droit d'emphytéose pour une durée de 99 ans. Ce droit concerne uniquement le terrain, qui restera la propriété de la Société. Les logements sont vendus en pleine propriété aux acquéreurs.

En vertu de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement la Société est obligée de vendre au moins 60% des logements à des acquéreurs éligibles à une prime de construction ou d'acquisition du ministère du Logement. Actuellement 88% des Acquéreurs bénéficient de ces Primes.

#### Droit d'emphytéose

Dans le but d'offrir aux citoyens la possibilité de devenir propriétaire à des conditions abordables, le terrain des logements sera cédé sous forme d'un droit d'emphytéose sur 99 ans, ce qui a un impact non négligeable sur les prix de vente. Ce droit concerne uniquement le terrain ; l'immeuble est vendu en pleine propriété. L'emphytéote, c.à.d. le locataire du terrain, a la pleine jouissance du terrain sous condition de payer une redevance annuelle.

#### Le projet An de Steng

Le Plan d'Aménagement Particulier an de Steng couvre 5,73 hectares. Il prévoit 57 maisons unifamiliales et 129 appartements, soit 186 logements au total.

La Société réalise, en collaboration avec la commune de Contern, un projet de 37 maisons unifamiliales et de plusieurs résidences avec au total 121 appartements. Les 20 maisons unifamiliales et les 8 appartements restants seront construits par des personnes privées.

La première phase du projet de la Société comporte 5 résidences, composées comme suit :

- Ambre : 7 appartements
- Basalte : 7 appartements
- Corail : 6 appartements
- Dolomite : 4 appartements + 1 local de kinésithérapie
- Jade : 8 appartements

Les appartements ont 1 à 4 chambres à coucher.

La résidence Basalte est destinée à la location sociale. Les 4 autres résidences sont destinées à l'accession à la propriété.

La Société est propriétaire du terrain qui sera cédé aux divers propriétaires d'un logement avec un droit d'emphytéose pour une période de 99 ans.

Lors de la vente des appartements, une priorité a été accordée, aux habitants de la Commune de Contern, qui :

- ont des ascendants en ligne directe habitant la Commune depuis plus de dix ans;
- ont des descendants en ligne directe habitant la Commune depuis plus de dix ans et qui ont des enfants à charge;
- ont leur domicile depuis trois années au moins dans de la Commune;
- ont leur lieu de travail depuis au moins deux années dans la Commune de Contern.

Afin de garantir la pérennité du caractère abordable des logements mis sur le marché, la Société bénéficie d'un droit de préemption de 99 ans.

Pendant cette période, il est interdit au propriétaire de donner le logement en location ou de le laisser libre d'occupation.

Les prix de vente subventionnés varient entre 203.537 € et 384.155 €; le prix subventionné moyen par m<sup>2</sup> étant de 3.221 euros (TTC).

Les appartements seront construits conformément aux critères prévalant pour les immeubles passifs (classe énergétique A).

Les plans d'architecte des cinq résidences ont été élaborés par notre architecte Madame Marja Holanti.

Architecte interne :	Marja Holanti
Coordinateur de chantier :	Gil Lima
Gros œuvre :	Costantini SA
Sécurité sur chantier :	D3 Coordination S.A.
Ingénieur :	Simon & Christiansen S.A.

Une séance d'information pour les personnes intéressées à acquérir un logement dans la deuxième phase de ce projet sera tenue le 24 septembre 2019 au Centre culturel à Moutfort.

avec le soutien financier de:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement



**Contact presse :**  
Madame Yvonne Guzman-Pires  
Tel. 44.82.92-245  
E-Mail: [yvonne.pires@snhbm.lu](mailto:yvonne.pires@snhbm.lu)